



**HAL**  
open science

# Le jardin japonais d'Aix-en-Provence : une conception hybride entre Japon et Méditerranée

Benoît Romeyer, Jean-Noël Consalès

## ► To cite this version:

Benoît Romeyer, Jean-Noël Consalès. Le jardin japonais d'Aix-en-Provence : une conception hybride entre Japon et Méditerranée. *Projets de paysage: revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, 2023, 29, 10.4000/paysage.32893 . hal-04433392

**HAL Id: hal-04433392**

**<https://amu.hal.science/hal-04433392>**

Submitted on 3 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

---

## Le jardin japonais d'Aix-en-Provence : une conception hybride entre Japon et Méditerranée

*The Japanese Garden in Aix-en-Provence: A Hybrid Design between Japan and  
the Mediterranean*

**Benoît Romeyer et Jean-Noël Consalès**

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/paysage/32893>

DOI : [10.4000/paysage.32893](https://doi.org/10.4000/paysage.32893)

ISSN : 1969-6124

### Éditeur :

École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, École nationale supérieure  
d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de  
Lille, Institut Agro Rennes Angers, Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire - École  
de la nature et du paysage

### Référence électronique

Benoît Romeyer et Jean-Noël Consalès, « Le jardin japonais d'Aix-en-Provence : une conception hybride  
entre Japon et Méditerranée », *Projets de paysage* [En ligne], 29 | 2023, mis en ligne le 29 décembre  
2023, consulté le 03 février 2024. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/32893> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.32893>

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 février 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers  
annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Le jardin japonais d'Aix-en-Provence : une conception hybride entre Japon et Méditerranée

*The Japanese Garden in Aix-en-Provence: A Hybrid Design between Japan and the Mediterranean*

**Benoît Romeyer et Jean-Noël Consalès**

---

- 1 Le jardin japonais a depuis longtemps quitté ses frontières originelles pour se diffuser sous différentes latitudes et aires culturelles. Si la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est généralement considérée comme le point de départ de sa circulation à travers le monde (Stauskis, 2011 ; Tagsold, 2017), la présence aujourd'hui avérée de plusieurs centaines de jardins japonais hors du Japon (Suzuki, 2007) témoigne des logiques de circulation des modèles à l'œuvre dans le champ de l'aménagement (Lemaire *et al.*, 2020), en même temps qu'elle interroge la diversité de ses déclinaisons territoriales. C'est ainsi que « le jardin japonais est désormais une affaire à la fois internationale et locale, et ses caractéristiques formelles, séparées de son identité japonaise, ouvrent des possibilités de créations novatrices » (Matsugi, 2011). Aidant au dépassement de l'inextricable controverse sur l'authenticité des jardins japonais réalisés hors des frontières nationales, souvent évaluée à l'aune de la nationalité de leur concepteur (Matsugi, 2011) malgré les risques évidents d'essentialisation (Tagsold, 2017), un certain nombre de réalisations contemporaines ont en effet cherché à proposer des réinterprétations de certains codes de conception traditionnels. En France, 4<sup>e</sup> pays le plus doté en jardins japonais, après les États-Unis, l'Allemagne et l'Australie, Hiromi Matsugi met en avant l'émergence progressive, depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, d'un ensemble de réalisations originales où « les créateurs affirment leur liberté d'interprétation du jardin japonais classique, et mettent l'accent sur leur intérêt à l'adaptation locale avec des matériaux locaux » (Matsugi, 2011).
- 2 Également riche d'une longue tradition jardinière où « la diversité des géographies et des cultures locales a donné, au cours de l'Histoire, des formes variées de jardins »

(Consalès et El Faïz, 2016, p. 728), l'aire méditerranéenne n'a pas échappé au phénomène de diffusion du jardin japonais hors de ses frontières originelles. Et si la notion de « jardin méditerranéen » se révèle, à l'instar de celle de « jardin japonais », peu aisée à définir de prime abord, un dénominateur commun tend néanmoins à lier l'« infinie variété des espaces » concernés (Audurier-Cros, 1992, p. 35) : leur soumission à un régime climatique caractérisé par des étés chauds et secs, favorisant une flore adaptée au manque d'eau. Faisant office de « facteur dominant » à la formation des paysages végétaux du domaine méditerranéen (Tassin, 2012), ce contexte climatique particulier, sans équivalent au Japon, confère à la maîtrise de l'eau un rôle central dans les cultures locales, notamment arabes (El Faïz, 2005) ou provençales (Tamisier, 2011), du jardin. Plus encore, « cette nécessaire intervention de l'homme détermine une différence flagrante entre la nature sauvage rare et sèche, hors le jardin, et la nature cultivée luxuriante, dans le jardin » (Consalès et El Faïz, 2016, p. 729). Notamment explorée dans le domaine de la conception architecturale (Sauzet *et al.*, 1999), la question de l'adaptation de codes de conception japonais aux spécificités méditerranéennes n'est certes pas neuve. En matière de création paysagère et jardinière, le rôle fondateur joué par les particularités du climat méditerranéen interroge toutefois d'emblée les possibilités de l'importation littérale d'un modèle originel du jardin japonais.

- 3 Parmi la trentaine de jardins japonais recensés en France par l'architecte Bernard Jeannel au milieu des années 1990, quatre d'entre eux se situent sur le pourtour méditerranéen : les jardins japonais de Lamalou-les-Bains, de la villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat, de Monaco, et la bamboueraie de Prafrance à Anduze, aujourd'hui connue sous le nom de bamboueraie en Cévennes (Jeannel, 1995). Au sein de cet ensemble hétérogène à de multiples points de vue (époque de conception, superficie, statut foncier...), une place particulière est accordée au cas du jardin japonais de Monaco, que l'auteur présente comme « le plus classique des jardins japonais créés en Europe, l'un des plus soignés aussi » (*ibid.*, p. 95). Inauguré en 1994, et réalisé sous la supervision du concepteur japonais Beppu Yasuo, sa description donne la mesure des efforts consentis pour concilier le respect de certains codes de composition du jardin japonais, avec les spécificités matérielles (jardin sur dalle) et climatiques (méditerranéen) du site choisi. Outre une palette végétale adaptée, composée de sujets majoritairement issus de pépinières européennes, l'entretien du jardin repose sur un important recours à l'arrosage et à la brumisation, en appui sur une eau spécifiquement traitée afin de réduire son pH à 6,5 (Jeannel, 1995). Un mode de gestion atypique, témoignant de l'ampleur des efforts entrepris pour permettre l'épanouissement d'un jardin voulu aussi authentiquement japonais que possible, au sein d'une aire géographique peu propice à son accueil.
- 4 Absente de l'ouvrage de Bernard Jeannel<sup>1</sup>, la référence à l'œuvre de l'artiste et créateur de jardins Erik Borja (1941-2022) n'en demeure pas moins incontournable en matière de création jardinière d'inspiration japonaise en contexte méditerranéen. Patiemment élaborée sur plusieurs décennies au sein de son « jardin-atelier » personnel drômois de Beaumont-Monteux, « sa démarche ne recourt pas à des stéréotypes par simple goût d'exotisme, mais investit au contraire chaque site selon ses spécificités propres, dans une authentique recherche d'émotions et de poésie. Une connaissance profonde des règles de codification, physique et symbolique, propres au jardin japonais – exposées notamment dans le *Sakutei-ki*, traité du XII<sup>e</sup> siècle –, se combine chez lui à la familiarité avec le paysage méditerranéen » (Brunon et Mosser, 2006, p. 83). Assumant lui aussi,

dans ses écrits, le caractère « vain de vouloir implanter dans nos régions, au climat très différent, les mêmes espèces végétales qu'au Japon » (Borja, 1999, p. 121), la combinaison de ses origines méditerranéennes avec ses réinterprétations personnelles du concept de jardin zen se traduit par des compositions jardinières juxtaposant, sans pour autant les hybrider, séquences d'inspiration japonaise et séquences plus ouvertement méditerranéennes.

- 5 S'intéressant aux dynamiques de circulation transnationale des politiques publiques, les sciences politiques ont construit des cadres d'analyse permettant de distinguer le degré de fidélité des importations vis-à-vis du modèle original. Pionniers du courant des *Policy Transfer Studies*, les travaux de Richard Rose proposent ainsi de différencier les transferts suivant une gradation à plusieurs niveaux allant « de l'imitation pure et simple – c'est-à-dire la réplique sans modification substantielle d'un dispositif ou d'un programme existant dans un autre contexte – à l'inspiration – c'est-à-dire l'importation d'idées ou de principes généraux qui servent d'outils intellectuels permettant d'envisager autrement un problème et de concevoir de nouvelles réponses (sans qu'il y ait volonté de copier les solutions mises en œuvre à l'extérieur) – en passant par diverses formes d'adaptation, d'hybridation ou de synthèse » (Rose, 1991, cité par Delpuech, 2019).
- 6 S'inspirant d'une telle grille de lecture distinguant la « copie » pure et simple, les formes d'« adaptation » aux spécificités des socio-écosystèmes locaux<sup>2</sup>, et les formes d'« hybridation et de synthèse » avec d'autres cultures et arts des jardins, le présent article se propose alors d'interroger les dynamiques de diffusion du jardin japonais à l'international. Plus spécifiquement, il s'agit ici de s'intéresser aux formes prises par celui-ci à l'occasion de sa confrontation aux spécificités méditerranéennes, où la rudesse du climat contraint la réalisation de copies pures et simples. Si l'internationalisation du jardin japonais tend à s'accompagner d'une plus grande liberté dans les formes prises par celui-ci au fil de ses appropriations locales, constitue-t-il pour autant un modèle d'aménagement mondialisé susceptible de faire l'objet d'hybridations avec d'autres cultures et art des jardins ? Les nouvelles déclinaisons locales de jardins japonais se limitent-elles au seul stade de l'« adaptation » technique aux caractéristiques du socio-écosystème méditerranéen comme dans le cas du jardin japonais de Monaco, ou vont-elles, à l'instar des réalisations très personnelles d'Erik Borja, jusqu'à la production de jardins plus culturellement et spatialement « hybrides » ? Fruit d'une double rencontre, entre des influences de conception japonaises et un contexte méditerranéen d'insertion, d'une part, et entre des savoirs et savoir-faire jardiniers français et japonais, d'autre part, le récent jardin japonais d'Aix-en-Provence apparaît alors comme un cas d'étude propice à une telle investigation.
- 7 Inauguré en 2021, le jardin japonais d'Aix-en-Provence a été conçu et réalisé en interne par sa direction Espaces verts, Paysages et Biodiversité (DEV)<sup>3</sup>, en collaboration avec le Bureau des parcs et l'Association des jardiniers paysagistes de la ville de Kumamoto. Baptisé « Un air de Kumamoto », ce jardin de 6 500 m<sup>2</sup> prend place au sein du parc Saint-Mitre, parc public majeur du péricentre ouest aixois présentant la particularité d'accueillir en son sein une scène nō traditionnelle, réputée être la seule entièrement édifiée en bois de cyprès du Japon (*hinoki*) présente hors des frontières nationales, léguée au début des années 1990 à la ville d'Aix-en-Provence par le maître de nō Kano Tanshū (1937-2016)<sup>4</sup>. Ce don exceptionnel a permis l'amorce d'un partenariat actif – officialisé en 2013 – avec la ville de Kumamoto (740 000 habitants) située sur l'île de

Kyūshū au sud du Japon, dont il était originaire. Issu du schéma de production bien établi des jardins japonais créés à l'étranger « [...] à l'occasion de la célébration d'une relation diplomatique ou d'un jumelage avec une ville japonaise » (Matsugi, 2020), ce jardin se singularise néanmoins des réalisations précédentes par sa double appartenance revendiquée aux cultures jardinières japonaises et méditerranéennes. Bien que ce jardin soit classiquement présenté comme « conçu selon les codes du jardin japonais, mais avec des essences de la garrigue méditerranéenne<sup>5</sup> », un document de cadrage produit en 2018 par la DEV donne une autre ampleur à l'intention :

« Il nous a semblé important de dessiner un jardin qui respecte les principes de conception d'un jardin japonais tout en restant méditerranéen. Un jardin symbolique et métaphorique. Nous voulions que Kumamoto soit suggéré dans ce jardin sec et ensoleillé de Méditerranée » (direction des Espaces verts, 2018).

- 8 Le présent article se propose alors d'interroger les modalités de cette rencontre entre influences japonaises et situation méditerranéenne au sein du jardin japonais d'Aix-en-Provence, et ce du triple point de vue de son processus de conception, de sa composition spatiale et de sa réception auprès de ses usagers. À cet effet, il se fonde sur l'emploi d'un ensemble d'outils méthodologiques complémentaires :

- la passation d'une série d'entretiens auprès des principaux acteurs ayant participé au pilotage et à la conception de ce projet : Sandrine Rouden, directrice de la DEV d'Aix-en-Provence, Simon Melling, paysagiste concepteur en charge de la conception du jardin japonais au sein de cette même direction (février 2023 et avril 2023) et Kobayashi Masanari, directeur adjoint du Bureau des parcs de Kumamoto (échanges courriels en mai 2023 et rencontre *in situ* en septembre 2023) ;
- la collecte et l'analyse d'un ensemble de documents visant à offrir une compréhension globale du processus de conception associé, et relevant ainsi de différents registres : « objets intermédiaires de la conception » (Jeantet, 1998) couvrant les différentes phases du projet, de sa genèse à sa mise en œuvre, documents de communication institutionnelle (site Internet, bulletins municipaux...), veille de la presse locale ;
- la mise en œuvre d'une grille d'observation et d'un questionnaire à destination des usagers du jardin japonais déployés *in situ* au cours de deux jours de semaine aussi ordinaires que possible du mois de juin 2023.

- 9 Fort du croisement de ces différentes sources, le propos s'articulera autour de trois grands temps. Il reviendra d'abord sur le processus de conception de ce jardin, de sa genèse à sa réalisation. Il s'attachera ensuite à la manière dont une double identité japonaise et méditerranéenne s'incarne dans sa composition végétale et paysagère, en interrogeant notamment son insertion au sein du parc Saint-Mitre, ainsi que son intégration au processus affiché d'« écologisation » (Dacheux-Auzière, 2016) des pratiques d'aménagement et de gestion des espaces verts à Aix-en-Provence. Il s'intéressera, enfin, aux modalités de réception de ce jardin auprès de ses usagers. Articulée autour de deux volets, cette dernière partie cherchera, d'une part, à confronter les usages effectifs de ce jardin aux multiples restrictions d'usages dont tendent à faire l'objet les jardins japonais hors du Japon et, d'autre part, à interroger la manière dont sa double identité tend à être perçue par ses usagers.

## Un jardin entre Aix-en-Provence et Kumamoto

- 10 L'histoire du jardin japonais d'Aix-en-Provence trouve ses origines dans le don, en 1992, par Kano Tanshū, à la ville d'Aix-en-Provence d'une scène de théâtre nō. Son premier emplacement dans la cour de l'École supérieure d'art se révèle rapidement peu adapté à l'accueil de cette pièce du patrimoine culturel japonais. Cette scène étant trop exposée au soleil et insuffisamment intégrée à son environnement, la question de son déménagement se pose. La ville d'Aix-en-Provence, en concertation avec la famille Kano et le consul général du Japon, se met alors en quête d'un lieu à la fois plus protecteur et valorisant. Après la visite de plusieurs parcs et jardins, le choix se porte finalement sur un site localisé au nord-ouest du parc Saint-Mitre. Des travaux sont lancés durant l'année 2014 pour doter la scène d'une structure protectrice mêlant béton et bois, ouvrable par l'intermédiaire de volets pliants (figure 1). Une nouvelle inauguration de la scène est célébrée en 2015, par ailleurs consacrée année du Japon à Aix-en-Provence.

Figure 1. Avant l'aménagement du jardin japonais, une intégration limitée du théâtre nō au sein du parc Saint-Mitre



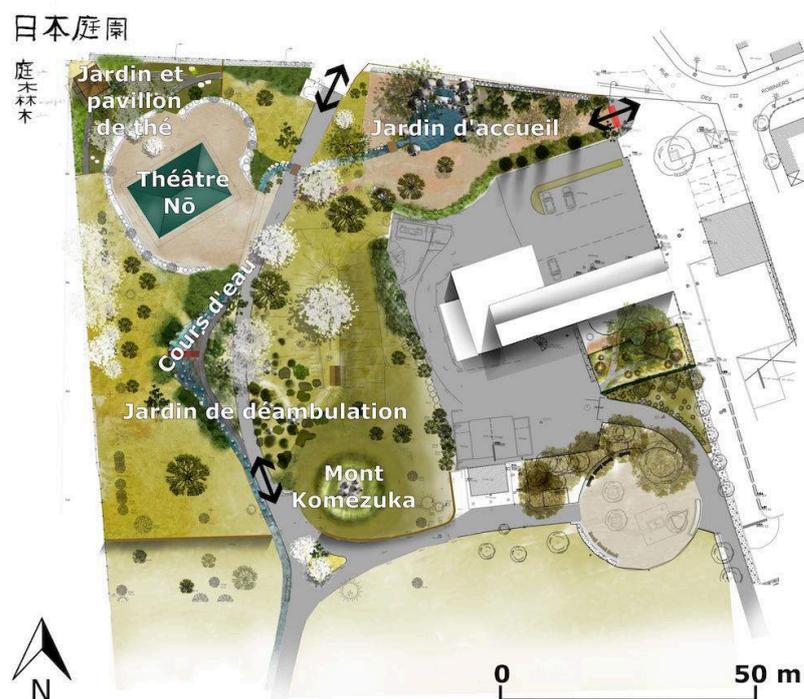
Source : Benoît Romeyer, mai 2019.

- 11 La scène désormais protégée, la question de son intégration à son environnement demeure néanmoins ouverte. En la matière, le souhait de la municipalité est de pouvoir offrir à celle-ci un « écrin vert ». C'est ainsi qu'en 2018 une commande de conception d'un jardin rayonnant sur près de 6 500 m<sup>2</sup> autour du théâtre, à même de « diffuser un esprit japonais dans le parc Saint-Mitre » (entretien directrice DEV), est passée par la mairie à la DEV d'Aix-en-Provence. Disposant de moyens humains et financiers relativement importants au regard d'autres réalisations de superficie comparable<sup>6</sup>, la DEV sollicite alors ses homologues du Bureau des parcs ainsi que de l'Association des

jardiniers de la ville de Kumamoto, conjointement en charge de l'aménagement, de l'entretien et de la gestion des plus de 1 000 parcs et jardins que compte la ville. Ces derniers répondent favorablement à cet appel, en prenant le parti d'inscrire leur action d'accompagnement dans le cadre du programme national « Overseas Japanese Garden Restoration Project ». Porté depuis 2017 par le ministère du Territoire, des Infrastructures, des Transports et du Tourisme du Japon, ce programme a pour but d'accompagner, par l'envoi de spécialistes des jardins japonais, la mise en place de programmes de restauration au sein des jardins qui en auraient besoin, parmi les quelque 500 jardins japonais hors du Japon identifiés par les autorités nationales, présents dans près de 100 pays dans le monde (ministère des Affaires étrangères du Japon, 2019). Au travers de son accompagnement auprès de deux de ses villes partenaires, San Antonio (Texas, États-Unis) et Aix-en-Provence<sup>7</sup> – et bien que cette seconde intervention ne relève pas d'une rénovation mais bien d'une conception à part entière –, la ville de Kumamoto a été sélectionnée pour intégrer ce programme donnant lieu à un accompagnement financier, et plus largement révélateur de la persistance de l'utilisation du jardin comme élément de la diplomatie culturelle japonaise (sur ce sujet, voir notamment Callahan, 2017 ; Tagsold, 2017). Un enjeu d'ailleurs pleinement assumé par le représentant du Bureau des parcs de Kumamoto qui a été interrogé. En effet, pour celui-ci, « les jardins japonais à l'étranger constituent non seulement des tremplins pour la diffusion de la culture et du charme japonais, mais nous pensons aussi qu'ils contribuent au développement du tourisme et à la diffusion à l'étranger de techniques d'aménagement paysager et de végétalisation » (entretien directeur adjoint Bureau des parcs).

- 12 La collaboration internationale et interservice ainsi développée dans le cadre de la conception du jardin japonais d'Aix-en-Provence trouve sa première concrétisation au travers d'une invitation, adressée à la directrice et au paysagiste de la DEV en charge de la conception du futur jardin, à venir à Kumamoto. Réalisé en avril 2019, ce séjour de cinq jours s'est articulé autour de deux grands volets : d'une part, l'examen d'une première esquisse de projet réalisée par le paysagiste de la DEV, d'autre part, la visite d'un ensemble de jardins pouvant faire écho aux éléments paysagers constitutifs de cette première proposition, parallèlement à la découverte d'éléments de la culture traditionnelle japonaise (cérémonie du thé, *bonseki*, théâtre *nō*). Entièrement réalisée à la main par un paysagiste novice en la matière (cf. entretien paysagiste concepteur DEV), cette première esquisse de projet s'est nourrie de différentes références bibliographiques francophones sur l'art et l'histoire des jardins japonais ; ainsi que de visites de réalisations choisies du fait de leur relative proximité avec Aix-en-Provence (jardin japonais de Monaco, jardin personnel d'Erik Borja à Beaumont-Monteux, Bamboueraie en Cévennes incluant également une réalisation de ce même créateur), et de pépinières à même de fournir des végétaux adaptés.

Figure 2. Première esquisse du projet de jardin japonais



Source : DEV d'Aix-en-Provence.

- 13 La soumission de cette première ébauche au jugement des jardiniers et paysagistes de Kumamoto ne s'est pas traduite par une évaluation formelle de leur part, mais plutôt par la formulation d'un ensemble de propositions suggérant d'autres manières possibles de faire, en s'appuyant sur un ensemble de visites de jardins spécifiquement organisées pour eux. Visant à la découverte d'un ensemble représentatif de jardins dont la composition pouvait également faire écho aux grands éléments paysagers constitutifs de la première esquisse (plan d'eau, ruisseau, enrochements... voir figure 2), ces dernières ont parallèlement aidé la délégation aixoise à prendre conscience de la grande diversité des styles et formes de jardins présents à Kumamoto. Cette série de visites a ainsi été l'occasion pour les deux représentants de la DEV d'approfondir leur connaissance des jardins japonais et, ce faisant de se départir de certaines représentations biaisées dont ils pouvaient être porteurs, croisant héritage du japonisme et grandes figures du jardin zen.
- 14 Cette ouverture à la variété des jardins japonais s'est par ailleurs accompagnée d'une incitation à composer autant que possible avec les matériaux et végétaux locaux. Aussi libératrice qu'inattendue pour les concepteurs aixois, cette suggestion marque un infléchissement notable vis-à-vis de pratiques de diffusion antérieures tendant à privilégier, sous prétexte d'« authenticité », l'apport de matériaux et végétaux japonais, eux-mêmes mis en œuvre sous la supervision de jardiniers de nationalité japonaise. Autrefois vu comme un gage d'authenticité, ce recours récurrent à des éléments importés apparaît désormais perçu par les autorités japonaises comme l'une des causes de la dégradation prématurée des jardins japonais hors des frontières nationales (CLAIR, 2021). Une situation à laquelle les jardiniers de Kumamoto ont eux-mêmes été directement confrontés à San Antonio dans le cas du jardin japonais Kumamoto En.

Inauguré en 1989 à la suite d'un don de la ville de Kumamoto, et conçu autour de l'idée de proposer une expérience de jardin japonais voulue aussi « authentique » que possible, le jardin a dû faire l'objet de deux rénovations lourdes incluant notamment des reprises de végétaux, mais aussi la rénovation d'un pavillon *azumaya* menaçant de s'effondrer (*ibid.*). La première a eu lieu en 2005, tandis que la seconde, inscrite dans le cadre du programme national « Overseas Japanese Garden Restoration Project » précédemment mentionné, a été concomitante à la réalisation du jardin japonais d'Aix-en-Provence.

- 15 Forts d'une telle expérience, les représentants de Kumamoto ont ainsi cherché à favoriser la bonne évolution du jardin dans le temps par la mise en œuvre de matériaux et de végétaux locaux, à la fois plus adaptés aux spécificités climatiques méditerranéennes, mais aussi mieux connus des jardiniers aixois en charge de la gestion quotidienne du jardin (*cf.* entretien responsable Bureau des parcs). Aux dires des représentants aixois, initialement tiraillés entre désir de bien faire et peur de mal faire, ce court mais intense séjour a « tout changé pour eux » (*cf.* entretien paysagiste concepteur DEV). Celui-ci les a en effet rassurés sur leur capacité à produire en interne un jardin japonais de qualité, susceptible de recevoir la validation de leurs pairs, tout en tirant parti des ressources locales à leur disposition.

Figure 3. Échanges autour de l'esquisse de projet et découvertes de parcs et de jardins mis au cœur du premier séjour de la délégation aixoise à Kumamoto



Source : DEV d'Aix-en-Provence, avril 2019.

- 16 Une seconde rencontre s'organise dans la foulée, en mai 2019. Amenant cette fois une délégation composée d'un ensemble de jardiniers et paysagistes de Kumamoto à se rendre à Aix-en-Provence, celle-ci est l'occasion de confronter une esquisse, déjà significativement amendée, à la matérialité du parc Saint-Mitre. Largement traitée lors

du premier séjour, la question de la présence de l'eau et de sa mise en scène au sein du jardin est de nouveau au cœur des échanges. Le travail sur site se concentre notamment sur l'implantation des deux bassins programmés, et du fil d'eau qui les relie, dont le tracé se voit finalement décalé au regard de la topographie fine du site constatée par les membres de la délégation japonaise (figure 3). Cette opportunité de pouvoir bénéficier de retours directs, *in situ*, de la part de pairs plus aguerris sur une conception en cours a été vécue comme une « chance incroyable » pour le paysagiste aixois (cf. entretien paysagiste concepteur DEV). Intégrant la question de l'entretien futur du jardin, les jardiniers aixois en charge de ce dernier ont également été initiés à certaines techniques de taille japonaises traditionnelles.

Figure 4. Arpentage et prise de mesures sur le site du futur jardin japonais



Source : DEV, mai 2019.

- 17 Parallèlement à ces échanges autour d'aspects techniques du projet, ce travail sur site a également été l'occasion d'évoquer les différences culturelles en matière d'usages et de pratiques d'un parc ou d'un jardin urbain entre usagers japonais et français. Les questions de la présence de mobiliers urbains d'assise ou de propreté au sein du jardin ont été particulièrement discutées. Les jardiniers et paysagistes de Kumamoto ont ainsi plaidé en faveur d'une absence totale de ce type d'équipements, jugés porteurs d'une trop grande « artificialité » dans cet espace d'évocation de la nature que constitue le jardin. Allant dans le sens de la volonté aixoise de concevoir un jardin ouvert et susceptible d'appropriations spontanées (cf. *infra*), cette requête a été acceptée. Il n'en a pas été de même pour l'installation d'un jardin de thé avec son pavillon associé. Malgré l'intérêt porté par les représentants de Kumamoto pour son implantation (cf. entretien directeur adjoint Bureau des parcs), la fragilité d'un tel édifice a en effet été jugée incompatible avec le parti pris d'un jardin ouvert par les gestionnaires aixois<sup>8</sup>.

- 18 Les échanges vont ensuite diminuer d'intensité du fait de la pandémie mondiale du Covid-19. Les représentants de la DEV parviendront néanmoins *in extremis* à se rendre à Kumamoto une seconde fois, en janvier 2020, afin de représenter la ville d'Aix-en-Provence et d'apporter son expertise à la préparation de la 38<sup>e</sup> foire des Villes fleuries, tenue en 2022 dans la ville partenaire japonaise. Outre la rencontre avec un pépiniériste local, ce séjour est également l'occasion d'une présentation publique, en lien avec l'événement, du projet et de l'avancement des travaux lancés quelques mois plus tôt dans le courant de l'hiver 2019. La deuxième visite des jardiniers japonais sur site ainsi que le troisième séjour de leurs confrères aixois initialement prévus devront finalement être annulés du fait de la crise sanitaire du Covid-19. Malgré le maintien d'échanges réguliers par courriel, le caractère dématérialisé des échanges et le passage obligatoire par un traducteur non spécialiste de l'art des jardins génèrent une perte d'information qui contraint les jardiniers et paysagistes aixois à avancer de manière plus isolée au cours de cette phase de réalisation.
- 19 Après plusieurs mois de travaux, le jardin japonais d'Aix-en-Provence est finalement inauguré le 7 juillet 2021, en présence de nombreux élus locaux et du consul général du Japon à Marseille. La frustration des concepteurs aixois d'avoir été privés de véritables retours sur la finalisation de la réalisation a néanmoins été compensée par la visite officielle du jardin par le maire de Kumamoto, accompagné d'une délégation incluant des représentants du Bureau des parcs et de l'Association des jardiniers, tenue en octobre 2023 dans le cadre des festivités associées aux dix ans du partenariat entre ces deux villes. Les différents représentants de Kumamoto rencontrés à cette occasion ont unanimement fait part de leur intérêt pour ce jardin, dont le bon développement végétal et l'étendue ont souvent été mis en avant dans les échanges (entretien Bureau des parcs, octobre 2023).
- 20 Amorcée sous le registre d'une coconstruction, que la limitation des échanges internationaux induite par la crise sanitaire du Covid-19 n'a pas complètement permis de mener à terme, la conception du jardin japonais n'en demeure pas moins le fruit d'une collaboration franco-japonaise active, participant du renforcement des liens noués entre Aix-en-Provence et Kumamoto. Si les jardiniers aixois soulignent plus généralement le plaisir qu'ils ont pris à collaborer avec leurs homologues de Kumamoto dans la production de ce jardin, à bien des égards en dehors du champ de leurs pratiques usuelles, c'est l'invitation inattendue à faire avec ce qui était autour d'eux – roches et végétaux locaux – qui a, de leur point de vue, servi de socle à la conception de ce jardin, dont il s'agira maintenant d'interroger les éléments constitutifs de sa double identité revendiquée, entre Japon et Méditerranée.

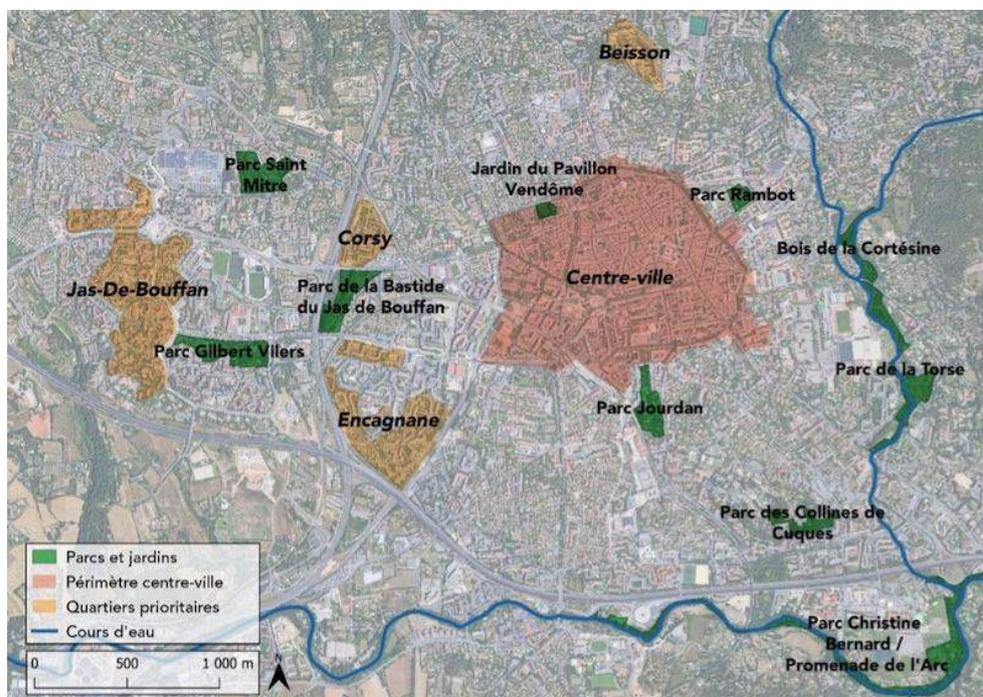
## Un jardin entre Japon et Méditerranée

- 21 D'une superficie totale de près de 6 hectares, le parc Saint-Mitre est issu de l'acquisition, en 1978, par la municipalité d'Aix-en-Provence, d'un ancien domaine bastidaire, dont les propriétaires de l'époque ont conditionné la vente à la préservation de son caractère naturel. Répondant au modèle type de la bastide provençale (Fustier-Dautier, 2013), la propriété se compose alors d'un château, d'une ferme avec ses dépendances, accompagnée de terrains cultivés intégrant un jardin d'agrément, dont certains éléments constitutifs (allée de marronniers, bassin avec cascade, serre hollandaise et *arboretum*) se trouvent intégrés au projet de conception à caractère

« semi-forestier » alors conçu par l'ancienne direction des Espaces verts d'Aix-en-Provence. Complété par l'intégration en son sein d'un ensemble de cheminements, de jeux d'enfants, de terrasses, et de la réfection d'un ancien canal d'irrigation lui-même ponctué de différents ponceaux et bassins, le parc Saint-Mitre ouvre finalement ses portes en 1988.

- 22 Situé à un peu moins de 2 kilomètres du centre historique d'Aix-en-Provence, il s'insère au sein d'un tissu urbain à dominante résidentielle, produit d'une croissance marquée de la ville vers l'ouest à partir de la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Conduite sur les fondements d'une ancienne banlieue agricole parsemée de bastides majoritairement héritées du xviii<sup>e</sup> siècle, cette dynamique d'extension urbaine s'est traduite en un ensemble de grandes opérations urbanistiques telles que la ZUP Encagnane et la ZAC du Jas-de-Bouffan. À cet égard, même si le parc Saint-Mitre s'inscrit au sein d'un environnement socialement favorisé, il n'en reste pas moins proche de plusieurs quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) (figure 5).

Figure 5. Un parc Saint-Mitre localisé au sein du péricentre ouest aixois



Source : Benoît Romeyer, 2023.

- 23 Fréquenté par une variété de publics du fait de ses nombreuses aménités (snack, jeux d'enfants, sanitaires...), le parc Saint-Mitre constitue également un lieu de passage emprunté quotidiennement, notamment pour rejoindre les différents établissements scolaires aux alentours, du fait de son caractère traversant nord/sud.

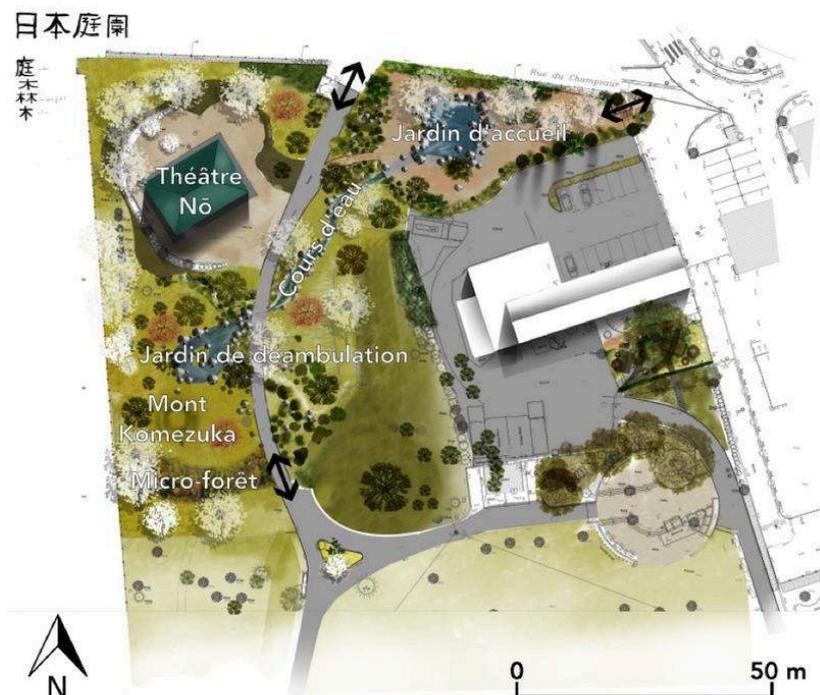
Figure 6. Plan du parc Saint-Mitre et ses quatre entrées, avant l'aménagement du jardin japonais



Source : DEV d'Aix-en-Provence, 2019.

- 24 Le jardin japonais prend place dans la partie septentrionale du parc Saint-Mitre (figure 6), à l'intérieur duquel il s'intègre sans barrières physiques. Inspirée par certains éléments du grand paysage de la préfecture de Kumamoto (monts Aso et Komezuka, rivière Shirakawa...) découvert par l'intermédiaire d'un survol numérique du territoire par le paysagiste aixois Simon Melling, sa composition s'articule autour de deux figures classiques du jardin japonais : un jardin dit « d'accueil » – également qualifié de « jardin zen » dans les documents de conception – à l'extrémité nord-est, et un second jardin dit « de déambulation » prenant place sur la partie sud. Tirant parti de la pente douce nord/sud naturellement présente, un cours d'eau artificiel, reliant deux bassins sis dans chacun des sous-ensembles, achève la composition (figure 7).

Figure 7. Plan du jardin japonais d'Aix-en-Provence et des deux sous-jardins, d'accueil et de déambulation, qui le composent



Source : DEV d'Aix-en-Provence, 2019.

- 25 Articulée autour de ces deux sous-ensembles inspirés de deux figures archétypales du jardin, eux-mêmes agrémentés d'un ensemble d'artefacts participant d'un même imaginaire japonisant (lanterne en pierre traditionnelle offerte par la ville de Kumamoto, panneaux signalétiques de l'ensemble des arbres plantés proposant des textes explicatifs écrits à la fois en français et en japonais... cf. figure 8), la composition paysagère de ce jardin participe ainsi d'une évocation du Japon, dont il s'agira maintenant d'interroger les ressorts.

Figure 8. Un ensemble d'artefacts participant d'une évocation du Japon



Source : Benoît Romeyer, mai 2023.

- 26 Situé sur un espace plan, le jardin d'accueil s'ordonne autour d'un bassin en eau, reconstruit pour l'occasion, dont la structure carrée initiale a été conservée dans une logique de rationalisation des coûts. En plus d'un revêtement de sol en sable stabilisé

repris de l'existant, le caractère minéral que ses concepteurs ont souhaité conférer au reste de ce sous-ensemble se manifeste par la présence de nombreux enrochements calcaires issus de carrières locales, dont la clarté caractéristique tranche avec les teintes plus sombres des granits généralement mobilisés. Composants clés de bon nombre de jardins japonais, leur mise en place a ainsi fait l'objet d'un soin tout particulier. Ce travail minutieux de composition minérale a été réalisé *in situ*, pierre après pierre, sur la base des scènes paysagères, préalablement imaginées par le paysagiste concepteur de la DEV, visant à faire du théâtre *nō* un point d'appel visuel décelable depuis les différentes entrées du parc. Déclarant s'être inspiré de diverses situations rencontrées dans les jardins de Kumamoto, celui-ci s'est également appuyé sur un ensemble de codes de positionnement et d'assemblage des pierres, à la fois tirés de la littérature consultée sur les jardins japonais et d'échanges avec les jardiniers japonais, dont l'assimilation s'est révélée relativement aisée pour le paysagiste aixois. Ce dernier y a en effet trouvé des liens avec d'autres codes de conception issus de l'art occidental des jardins rencontrés dans le cadre de sa formation, où les compositions asymétriques et les structurations autour d'éléments minéraux et végétaux en nombres impairs sont également favorisées (cf. entretien paysagiste concepteur DEV).

- 27 Élément d'articulation de la composition paysagère, l'eau fait office de trait d'union entre les deux sous-jardins. Sa présence se matérialise sous la forme d'un circuit, fonctionnellement fermé, prenant sa source dans le bassin haut précédemment évoqué. Son écoulement suit le tracé d'un canal sur fond bétonné ponctué d'enrochements scellés (figure 9). La faible profondeur de ce dernier a été pensée pour inciter à diverses formes d'appropriations, notamment en période estivale, en lien avec une politique de développement d'équipements ludiques et aquatiques portée depuis plusieurs années par la DEV au sein de ses parcs et jardins<sup>9</sup>.

Figure 9. Un cours d'eau ponctué d'enrochements et propice à diverses formes d'appropriations



Source : Benoît Romeyer, octobre 2023.

- 28 L'eau ainsi acheminée termine sa course dans un second bassin, situé une cinquantaine de mètres plus loin. De la même manière que les enrochements calcaires autour du bassin haut ont été pensés en écho au style minéral de son sous-ensemble d'insertion, le bassin bas prend lui la forme d'un mini-étang, organisé autour d'une métaphorique « île de la Tortue » (figure 10).

Figure 10. Le mini-étang au centre du jardin de déambulation, avec son île



Source : Benoît Romeyer, octobre 2023.

- 29 Plus varié dans ses compositions végétales, ce jardin de déambulation se distingue également par son nivellement, incluant buttes et modelés de terrain, parmi lesquels une évocation du mont Komezuka, à la forme volcanique caractéristique d'un cône de scories (figure 11).

Figure 11. Évocation du mont Komezuka, objet de diverses appropriations de la part des usagers

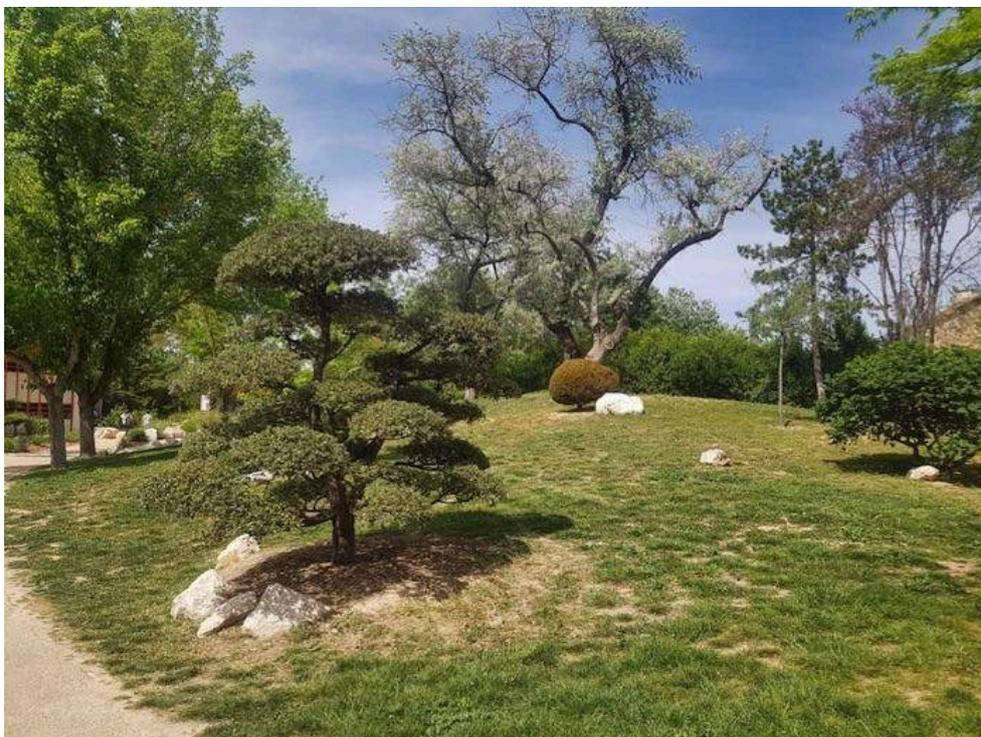


Source : Benoît Romeyer, octobre 2023.

- 30 La représentation symbolique de cet emblème de l'arrière-pays de Kumamoto est intégrée à la composition du jardin comme pendant symbolique du rôle joué par la montagne Sainte-Victoire pour Aix-en-Provence, dont la proximité apparaît également mise en scène à l'intérieur du jardin, en tant que *shakkei* (Kuitert, 2015), (« paysage emprunté »). Cette technique d'intégration visuelle d'un arrière-plan paysager permet à ce jardin d'affirmer son ancrage territorial aixois.
- 31 La question de l'insertion de ce jardin ne s'est toutefois pas limitée à la création de liens avec le grand paysage alentour, elle a aussi porté sur son intégration pérenne au sein de la composition végétale et paysagère du parc Saint-Mitre. Exception faite de quelques végétaux emblématiques, connus et appréciés du grand public : bambous, nénuphars, miscanthus (herbe à éléphant) et autres *ginkgo biloba*, les concepteurs ont fait le choix de s'appuyer sur un ensemble d'essences majoritairement issues de la garrigue méditerranéenne (lavandes, cystes, euphorbes...). L'évocation du Japon s'opère alors de deux manières. Pour les strates basses, par le choix d'essences végétales de forme compacte, présentant des ports naturellement moutonnants et tapissants (ballota, artemisia...) pouvant évoquer le style de taille *karikomi*, notamment défini par Erik Borja comme une « taille de type compact pratiquée sur des buissons plantés en masse » (Borja, 1999, p. 166). Pour la strate arborée, par le choix de sujets indigènes dont les fleurs et le feuillage peuvent rappeler certains arbres japonais (cerisiers, poiriers, pommiers...), et par l'acquisition, auprès de pépinières spécialisées, de sujets taillés en nuage (les « classiques » pins noirs et sylvestres, mais aussi des chênes verts) évoquant, quant à eux, des produits issus de l'art du *niwaki* (figure 12). Du fait notamment de la présence en son sein d'un *arboretum*, le parc Saint-Mitre dispose déjà d'une importante diversité arborée. Le choix a ainsi été fait d'appuyer la composition

sur des essences existantes. Ce double effet de continuité des essences et de contraste des tailles participe de la création d'un jeu de dialogue paysager avec l'existant, tout en contribuant à la mise en scène d'une double appartenance, hybride, entre Japon et Méditerranée.

Figure 12. Une suggestion du Japon opérée par un jeu sur les tailles d'arbres et d'arbustes



Source : Benoît Romeyer, mai 2023.

- 32 Pour les concepteurs aixois, il s'agissait en effet de « faire entrer le Japon dans le jardin par petites touches » (cf. entretien directrice DEV), afin d'accommoder ces différents éléments inspirés de la culture japonaise des jardins au sein d'un patrimoine végétal existant à l'identité méditerranéenne affirmée. Principalement abordée jusqu'ici en termes d'intégration visuelle et paysagère du jardin japonais au sein du parc Saint-Mitre, la dimension méditerranéenne de ce jardin mérite également d'être resituée au sein d'une dynamique plus générale d'écologisation des pratiques d'aménagement et de gestion des parcs et jardins aixois. Encouragée à l'échelle nationale par la promulgation en 2014 de la loi Labbé interdisant à partir de 2017 l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts (Dacheux-Auzière, 2018), cette nouvelle manière d'appréhender et de gérer la biodiversité urbaine s'est localement traduite par l'engagement en 2018 de la ville d'Aix-en-Provence dans une démarche de gestion différenciée (Aggéri, 2010)<sup>10</sup> de ses parcs et jardins. Dans ce cadre, et en lien avec la présence symbolique sur site des locaux de la DEV et du Muséum d'histoire naturelle, le parc Saint-Mitre a été mis en avant comme double lieu démonstrateur et vitrine de ces nouveaux modes de gestion que souhaite promouvoir la ville.

Figure 13. Le parc Saint-Mitre, une vitrine de l'écologisation de la gestion des espaces verts à Aix-en-Provence



Aix le Mag (magazine municipal) : à gauche, n° 37, juillet-août 2020, p. 16 ; à droite, n° 46, 2022, p. 28.

- 33 Partie intégrante du parc Saint-Mitre, le jardin japonais est lui aussi mis en avant comme partie prenante de ce renouvellement des pratiques. Le panneau informatif fixé à l'entrée le présente ainsi comme « un jardin qui s'inscrit dans la gestion écologique :
- un jardin entretenu en gestion différenciée à l'échelle du parc Saint-Mitre,
  - un jardin sec et autonome en eau,
  - un bassin en circuit fermé,
  - des arbres, des arbustes et des vivaces provenant de la région,
  - des roches calcaires issues d'une carrière locale. »
- 34 Non évoquée sur ce panneau, l'intégration au sein de ce jardin japonais de la première expérimentation aixoise de microforêt urbaine a également été mise au service de cette ambition écologique que la ville d'Aix-en-Provence a souhaité associer à ce jardin japonais. Réalisée sur le modèle mis au point dans les années 1970 par le botaniste japonais Miyawaki Akira (1928-2021), inspirateur de la méthode de plantation éponyme, celle-ci consiste à planter une forte densité d'arbres indigènes de différentes espèces. Encore sujette à controverses quant à ses vertus réelles en matière d'apports de biodiversité ou de services écosystémiques effectivement rendus (Muller, 2021), cette méthode suscite néanmoins l'intérêt de nombreuses collectivités locales en quête de nouvelles logiques de végétalisation de leurs espaces urbains. Absente des esquisses initiales et n'ayant pas fait l'objet d'échanges avec les jardiniers et paysagistes de Kumamoto, cette microforêt urbaine s'est ainsi vue intégrée chemin faisant, au gré des opportunités, à la conception du projet de jardin japonais dont elle marque désormais la lisière ainsi que l'entrée sud de la composition (figure 14).

Figure 14. Une microforêt urbaine marque l'entrée sud du jardin japonais



Source : Benoît Romeyer, mai 2023.

- 35 Méditerranéen par ses essences – rapportées et présentes –, ses roches, son sol, son climat, ce jardin est également japonais, du fait des figures de composition autour desquelles il s'organise, mais aussi des modes d'agencement des différents éléments matériels qui le structurent. Produit d'une collaboration franco-japonaise, le jardin japonais d'Aix-en-Provence apparaît bien, dans sa matérialisation spatiale et paysagère, comme relevant d'une forme d'hybridation, voire de syncrétisme, entre deux cultures jardinières singulières. Mais comment cette réalisation est-elle vécue par le public, majoritairement méditerranéen, qui le pratique ? Cette double appartenance japonaise et méditerranéenne est-elle perçue et appréciée à parts égales par ses usagers ? Plus largement, dans un contexte où les restrictions d'accès et d'usages qui tendent à caractériser bon nombre de jardins japonais hors du Japon ont fait l'objet de vives critiques (Tagsold, 2017), quelle part d'inventivité a été laissée aux usagers pour s'approprier librement cet aménagement ? Les pratiques effectives correspondent-elles bien à celles attendues par les concepteurs ? Après s'être intéressé au processus de conception de ce jardin, ainsi qu'aux partis pris d'aménagement adoptés pour sa réalisation, il convient maintenant d'étudier les modalités de réception de ce jardin.

## Un jardin entre espace vécu et hybridité perçue

- 36 Dans son ouvrage *Spaces in Translation. Japanese Gardens and the West*, Christian Tagsold interroge, au travers d'une démarche croisant approches historique et sociologique, la manière dont des jardins japonais se sont diffusés dans des contextes géographiques et culturels non japonais. Ses observations l'amènent à constater que ceux-ci se caractérisent par un ensemble de règles spécifiques, visant à renforcer l'altérité de ces

jardins, leur statut d'espaces étrangers. Les jardins japonais hors du Japon tendraient alors à ses yeux à représenter « des espaces autoritaires restreignant et inhibant leur utilisation de manière libre et créative<sup>11</sup> » (Tagsold, p. 126). Décliné par l'auteur en termes de limitations d'accès et d'usages mais aussi de manque d'ouverture culturelle, cet ensemble de griefs ne semble toutefois s'appliquer que de manière assez marginale au jardin japonais d'Aix-en-Provence.

- 37 En matière de restrictions d'accès, comme vu précédemment, ce jardin s'intègre de façon pleine et entière au sein du parc Saint-Mitre. Malgré la présence d'un seul cheminement formalisé, la déambulation à l'intérieur du jardin n'est nulle part contrainte par des barrières physiques. De plus, si des entrées principales, ainsi porteuses d'un double effet de seuil et de limite, sont effectivement présentes, il est tout à fait possible de les contourner. Enfin, le jardin japonais incluant les deux entrées nord du parc Saint-Mitre, celui-ci est un passage obligé à tout usage traversant nord-sud.
- 38 En matière de restrictions d'usage, ce jardin ne fait l'objet d'aucune réglementation ni surveillance spécifique qui le distingueraient du reste du parc Saint-Mitre. Si un panneau d'information dédié à la présentation de ce jardin a été disposé à son entrée principale, il ne fait mention d'aucune forme d'usage attendu (type « jardin propice à la méditation »). Seule une volonté « d'initier les usagers à la conception d'un jardin japonais » y apparaît mentionnée. La signalétique interne se limite quant à elle à la mise en place de plaques d'information explicatives de certains végétaux en français et en japonais. Les enfants n'y apparaissent pas non plus ciblés comme de potentiels usagers indésirables. La possibilité que ceux-ci prennent le jardin pour terrain de jeux a même été intégrée par les concepteurs aixois, notamment l'utilisation du canal comme support de jeux aquatiques (figure 9). Les quelques mésusages et autres dégradations constatés (mont Komezuka utilisé comme tremplin à vélo, descellement de pierres dans le canal, pêche sauvage des poissons du bassin avec seau et filet, arbres en nuage utilisés comme site d'escalade...) n'ont pas pour autant appelé à un durcissement des règles en vigueur. Si ces pratiques non anticipées ont pu nécessiter des coûts d'entretien supplémentaires pour les gestionnaires, ceux-ci préfèrent y voir le signe d'un jardin investi par le public. En effet, outre la peur d'un jardin qui ne recevrait pas l'assentiment de leurs homologues japonais, l'autre crainte exprimée par les concepteurs aixois concerne la réalisation d'un jardin « figé », privant les usagers locaux de ces 6 500 m<sup>2</sup> d'espaces verts (cf. entretien directrice et paysagiste concepteur DEV). Enfin, concernant l'absence d'assises formalisées souhaitée par les jardiniers japonais de Kumamoto, les gestionnaires constatent que celle-ci n'a jamais fait l'objet de remise en cause. Dans un contexte où la mise à disposition de ce type de mobilier urbain constitue un sujet d'interpellation récurrent pour la DEV au sein de ses parcs et jardins, il semblerait que l'ensemble des pierres mises à disposition suffise à répondre aux besoins des usagers en quête de lieux de pause. Le retrait de tout mobilier de propreté type corbeille ou poubelle sur cette portion du parc ne leur paraît pas non plus avoir engendré de besoins d'entretien supplémentaires. Les gestionnaires font ainsi le constat d'un jardin globalement « respecté » et qui, de ce fait, « vieillit bien » (cf. entretien paysagiste concepteur DEV). Cette évolution positive du jardin est vraisemblablement à mettre en lien avec le rôle symbolique, si ce n'est protocolaire, joué par celui-ci au sein des nombreuses relations partenariales entre Aix-en-Provence et Kumamoto, obligeant en retour la DEV à en assurer un entretien strict et constant.

- 39 Enfin, en matière d'ouverture culturelle, Christian Tagsold part du constat que bon nombre de jardins japonais hors du Japon restreignent le champ des activités proposées en leur sein au seul répertoire des grands classiques de la culture japonaise type « cérémonie du thé, *ikebana* ou festivités comme le *hanami* (contemplation des cerisiers en fleur au printemps)<sup>12</sup> » (Tagsold, 2017, p. 135.). La place laissée à d'autres formes d'animations culturelles, issues ou non de la culture japonaise, dans ce type de jardins lui apparaît encore très limitée. Globalement orientée autour de la valorisation de l'art théâtral traditionnel japonais, la programmation culturelle associée au théâtre *nō* tend néanmoins à s'étoffer et à se diversifier depuis quelques années, à mesure aussi que les ayants droit de la famille Kano se montrent plus ouverts vis-à-vis d'utilisations alternatives. À titre d'exemple, les festivités données dans le jardin japonais pour les 10 ans du partenariat entre Aix-en-Provence et Kumamoto ont ainsi mêlé mise en scène d'éléments de l'artisanat japonais et animations folkloriques provençales (figure 15).

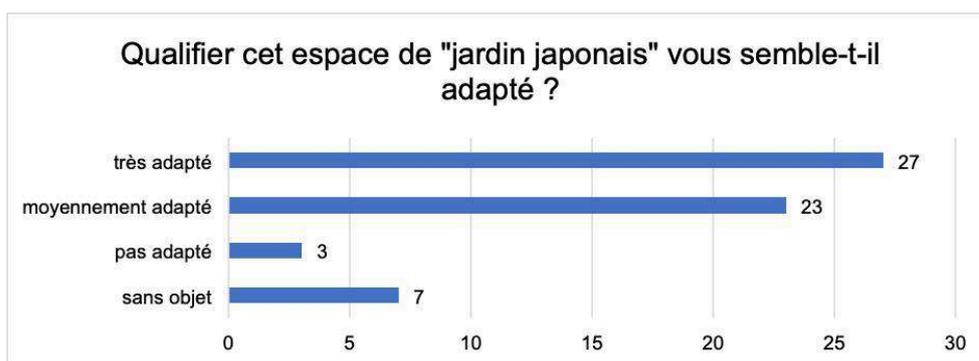
Figure 15. Festivités dans le jardin japonais d'Aix-en-Provence pour les 10 ans du partenariat avec Kumamoto



Source : Benoît Romeyer, octobre 2023.

- 40 Prenant le contre-pied de l'« autoritarisme » évoqué par Christian Tagsold à l'endroit de bon nombre de jardins japonais hors du Japon, les concepteurs du jardin japonais d'Aix-en-Provence ont souhaité proposer un jardin ouvert à des appropriations libres et spontanées ainsi qu'à des usages en phase avec les attentes du public local, et donc potentiellement déconnectés du récit d'évocation du Japon proposé. Bien qu'indicatifs, les résultats du questionnaire suggèrent néanmoins l'existence d'une certaine adhésion à ce dernier. En effet, sur les 60 usagers du jardin japonais interrogés, 50 d'entre eux valident fortement ( $n = 27$ ) ou moyennement ( $n = 23$ ) le fait de lui associer le qualificatif de « jardin japonais » (graphique 1).

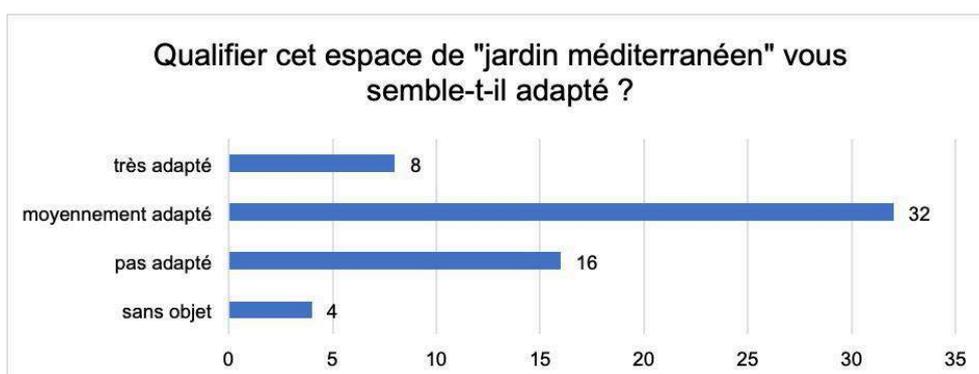
Graphique 1. Une adhésion forte au qualificatif de « jardin japonais »



Source : Benoît Romeyer, juin 2023.

- 41 La qualification de ce jardin comme « méditerranéen » est également approuvée par la majorité des personnes interrogées (n = 40). L'adhésion à cette méditerranéité s'avère toutefois plus mesurée. Celle-ci n'apparaît en effet jugée « très adaptée » que par 8 individus seulement, et « moyennement adaptée » par 32 (graphique 2).

Graphique 2. Un caractère de jardin méditerranéen plus modérément accepté



Source : Benoît Romeyer, juin 2023.

- 42 L'analyse fine des justifications apportées aux différents avis formulés donne à voir une perception de la japonité du jardin qui s'opère en premier lieu par la présence du théâtre nō, mentionnée dans 27 des 60 avis recueillis, et, dans une moindre mesure, par celle des différents autres artefacts et éléments introduits dans le cadre de l'aménagement du jardin (bassins, pierres, lanterne, panneaux explicatifs). L'identification de la dimension méditerranéenne de ce jardin s'opère, quant à elle, très majoritairement par l'intermédiaire des végétaux indigènes présents, évoqués dans 40 des 60 avis recueillis. La présence de l'eau fait, quant à elle, l'objet d'interprétations variées, parfois associée au caractère japonais (n = 13) ou méditerranéen (n = 6) de ce jardin. Les résultats de cette enquête exploratoire tendent ainsi à montrer que la double identité japonaise et méditerranéenne conférée à ce jardin est perçue par ses usagers. Mais il n'en demeure pas moins un espace pleinement vécu par les Aixois, à l'instar des autres parcs et jardins de la ville.

## Conclusion

- 43 Le jardin japonais d'Aix-en-Provence relève donc bien de la double identité revendiquée par ses concepteurs, et ce pour trois raisons :
- sa conception, issue d'une collaboration franco-japonaise tendant à la coconstruction ;
  - sa composition, entremêlant, sans les hiérarchiser, codes de conception d'inspiration japonaise et de nature méditerranéenne ;
  - sa réception, semblant laisser ses usagers libres de se l'approprier de manière créative, et d'adhérer plus ou moins fortement à cette proposition d'un jardin hybride, globalement comprise par ailleurs.
- 44 Pris dans une perspective de circulation des modèles d'aménagement, ce jardin peut ainsi être vu comme une forme d'hybridation assumée, tant du côté des concepteurs aixois que de celui de leurs partenaires de Kumamoto, entre un modèle jardinier « circulant », et des ressources matérielles et culturelles locales.
- 45 Ce parti pris d'une conception paysagère hybride renvoie à une convergence d'intérêts en faveur de la création d'un jardin japonais pérenne, car adapté aux spécificités du contexte méditerranéen. En devenant l'« écran » attendu du théâtre *nō*, ce jardin assume désormais, avec lui, le rôle de symbole du partenariat entre les deux villes et, partant, celui de vitrine des relations franco-japonaises. Son bon développement et son maintien dans le temps revêtent donc des enjeux d'images forts, engageant tant la DEV d'Aix-en-Provence en charge de sa gestion au quotidien, que la ville de Kumamoto, susceptible d'être mobilisée pour des interventions et animations ponctuelles, mais aussi pour des opérations de maintenance plus lourdes, à l'instar des rénovations successives connues par le jardin japonais de son autre ville partenaire de San Antonio. En lien avec son inscription au sein du programme national japonais « Overseas Japanese Garden Restoration Project », ce jardin apparaît plus généralement représentatif d'un mouvement de fond en faveur d'une plus forte adaptation des jardins japonais construits hors du Japon aux spécificités des contextes locaux. Empreintes de pragmatisme et tirant parti de la distance spatiale, temporelle et culturelle avec leurs modèles d'inspiration originaux, ces nouvelles manières de faire participent de la recherche d'alternatives aux valeurs d'« authenticité essentialiste » (Matsugi, 2020) qui ont longtemps prévalu dans ces conceptions.
- 46 En la matière, une source d'inspiration est fournie par le professeur en études japonaises Christian Tagsold dont les travaux invitent à considérer la conception d'un jardin japonais hors du Japon comme relevant des enjeux propres à un travail de « traduction », tel qu'envisagé par le philosophe Walter Benjamin. Pour ce dernier, la qualité d'une traduction dépend en effet moins de sa fidélité à l'œuvre originale que de sa capacité à en libérer le potentiel au sein d'un nouveau langage (Benjamin cité par Tagsold, 2017). Parmi ces créations contemporaines cherchant à proposer de nouvelles « méta-narrations » de l'idée de jardin japonais, Christian Tagsold cite l'exemple du jardin du musée départemental Albert-Kahn à Boulogne-Billancourt rénové entre 1988 et 1990 par le paysagiste japonais Takano Fumiaki en collaboration avec l'atelier Team Zoo (Kuitert, 2008). L'auteur met en exergue la manière dont les concepteurs en charge de sa rénovation ont su jouer avec différents codes de conception traditionnels pour proposer un jardin qui, « par conséquent, a l'air à la fois japonais et pas du tout japonais. Il confronte les visiteurs à la question de savoir ce qu'est exactement un jardin japonais<sup>13</sup> » (Tagsold, 2017, p. 165).

- 47 Au sein de ces pratiques émergentes ayant pour ambition commune de chercher à dépasser les logiques de répétition d'un stéréotype pour se projeter vers la réalisation de nouveaux prototypes (Stauskis, 2011 ; Ferrier, 2017), le modèle de conception, ainsi esquissé par le cas d'Aix-en-Provence, d'une hybridation de l'art du jardin japonais avec les spécificités des cultures jardinières locales est-il en mesure de se diffuser à son tour ? Si la question reste ouverte, dans un contexte de montée en puissance des enjeux d'adaptation au changement climatique et d'écologisation des modes de gestion des espaces verts, la piste est à considérer avec attention.

*Les auteurs remercient la direction Espaces verts, Paysages et Biodiversité d'Aix-en-Provence, le Bureau des parcs et l'Association des jardiniers paysagistes de Kumamoto pour leur disponibilité et leur aide à la réalisation de cet article, ainsi que Sara Boukais pour sa contribution à la collecte des données in situ.*

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Aggéri, G., 2010, *Inventer les villes-natures de demain... Gestion différenciée, gestion durable des espaces verts*, Dijon, Educagri éditions.
- Audurier Cros, A., 1992, « Jardins méditerranéens », *Mappemonde*, n° 1, p. 35-40, URL : DOI : 10.3406/mappe.1992.1005
- Borja, E., 1999, *Leçons du jardin zen*, Paris, Éditions du Chêne.
- Brunon, H. et Mosser, M., 2006, *Le Jardin contemporain. Renouveau, expériences et enjeux*, Paris, Nouvelles Éditions Scala.
- Callahan, W. A., 2017, « Cultivating Power: Gardens in the Global Politics of Diplomacy, War, and Peace », *International Political Sociology*, vol. 11, n° 4, p. 360-379, URL : <https://doi.org/10.1093/ips/olx017>
- Consalès, J.-N., El Faïz, M., 2016, « Jardin » dans Albera, D., Crivello, M., Tozy, M. (dir.), *Dictionnaire de la Méditerranée*, Arles, Actes Sud, p. 729-739.
- Council of Local Authorities for International Relation (CLAIR), 2021, « About the Overseas Japanese Garden Restoration Project », Tokyo, URL : <https://www.clair.or.jp/j/library/docs/2021he-kumamoto.pdf>
- Dacheux-Auzière, B., 2018, « Quelles modalités d'écologisation de la pratique des paysagistes-concepteurs ? L'exemple des projets de parcs publics de ces 4 dernières décennies. Le cas de 5 parcs marseillais », thèse de doctorat en sciences du paysage, Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement & AgroParisTech.
- Delpuech, T., 2009, « Comprendre la circulation internationale des solutions d'action publique : panorama des policy transfer studies », *Critique internationale*, n° 43, p. 153-165, URL : <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2009-2-page-153.htm>
- Direction des Espaces verts, 2018, « Un air de Kumamoto au jardin japonais d'Aix-en-Provence », Aix-en-Provence.

- El Faïz, M., 2005, *Les Maîtres de l'eau. Histoire de l'hydraulique arabe*, Arles, Actes Sud.
- Ferrier, M., 2017, « France-Japan: The Coral Writers (From Stereotype to Prototype, in Favor of Rethinking a Critical Approach to Japan) », *Contemporary French and Francophone Studies*, vol. 21, n° 1, p. 8-27, URL : <https://doi.org/10.1080/17409292.2017.1303969>
- Fustier-Dautier, N., 2013, *Bastides et Jardins de Provence*, Marseille, Parenthèses.
- Jeantet, A., 1998, « Les objets intermédiaires dans la conception. Éléments pour une sociologie des processus de conception », *Sociologie du travail*, vol. 40, n° 3, p. 291-316, URL : [https://www.persee.fr/doc/sotra\\_0038-0296\\_1998\\_num\\_40\\_3\\_1333](https://www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1998_num_40_3_1333)
- Jeannel, B., 1995, *Jardins japonais en France : art et poésie du paysage*, Paris, Nathan.
- Kuitert, W., 2015, « Borrowing Scenery and the Landscape that Lends—the Final Chapter of *Yuanye* », *Journal of Landscape Architecture*, vol. 10, n° 2, p. 32-43, URL : <https://doi.org/10.1080/18626033.2015.1058570>
- Kuitert, W., 2008, « Discourse and Creation: Two Japanese Gardens to contemplate in Paris », *Shakkei*, n° 15, p. 18-24.
- Lemaire, N., Peyroux, E., Robineau, O., 2020, « Circulation des modèles urbains : acquis et perspectives de recherche interdisciplinaire et multiscalaire », dans Adisson, F., Barles, S., Blanc, N., Coutard, O., Frouillou, L., Rassat, F., *Pour la recherche urbaine*, Paris, CNRS Éditions, p. 335-353.
- Lévêque, C., Muxart, T., Abbadie, L., Weill, A., Van der Leeuw, S., 2003, « L'anthroposystème : entité structurelle et fonctionnelle des interactions sociétés-milieus », dans Lévêque, C., Van der Leeuw, S. (dir.), *Quelles natures voulons-nous ? Pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement*, Paris, Elsevier, p. 110-129.
- Matsugi, H., 2020, « Le jardin japonais comme champ des enjeux internationaux : tendances récentes de la recherche », *Perspective*, n° 1, p. 257-266, mise en ligne en décembre 2020, URL : <http://journals.openedition.org/perspective/18948> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/perspective.18948>
- Matsugi, H., 2011, « Jardin japonais en France : exotisme, adaptation, invention », *Projets de paysage*, n° 6, URL : <http://journals.openedition.org/paysage/17560> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.17560>
- Mehdi, L., Weber, C., Di Pietro, F., Selmi, W., 2012, « Évolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert à la trame verte », *Vertigo*, vol. 12, no 2, mis en ligne en février 2014, URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/12670> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.12670>
- Ministère des Affaires étrangères du Japon, 2019, « Projet pour la restauration de jardins japonais à l'étranger », *Niponica*, n° 26, p. 15.
- Muller, S., 2021, « Microforêts urbaines : que penser de la "méthode Miyawaki" ? », *The Conversation*, URL : <https://theconversation.com/microforets-urbaines-que-penser-de-la-methode-miyawaki-156822>
- Sauzet, M., Berque, A., Ferrier, J.-P., 1999, *Entre Japon et Méditerranée. Architecture et présence au monde*, Paris, Massin.
- Stauskis, G., 2011, « Japanese Gardens outside of Japan: From the Export of Art to the Art of Export », *Journal of Architecture and Urbanism*, vol. 35, n° 3, p. 212-221, URL : <https://doi.org/10.3846/tpa.2011.22>

Suzuki, M. (dir.), 2007, *Japanese Gardens Outside of Japan*, Tokyo, Japanese Institute of Landscape Architecture.

Tassin, C., 2012, *Paysages végétaux du domaine méditerranéen*, Marseille, IRD Éditions, URL : <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.9781>

Tagsold, C., 2017, *Spaces in Translation: Japanese Gardens and the West*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.

Tamisier, C., 2011, « L'eau et les jardins à Marseille. Figures et enjeux de l'eau dans la production durable du cadre de vie urbain en région provençale », dans Barraqué, B. et Roche, P.-A. (dir.), *Peurs et Plaisirs de l'eau*, Paris, Hermann, coll. « Colloque de Cerisy » p. 157-187, URL : <https://www.cairn.info/peurs-et-plaisirs-de-l-eau--9782705680503-page-157.htm> ; DOI : <https://doi.org/10.3917/herm.barra.2011.01.0157>

## NOTES

1. L'apport d'Erik Borja à la bamboueraie d'Anduze est en effet postérieur à la date de publication de l'ouvrage de Bernard Jeannel.
2. Un socio-écosystème peut se définir comme « un système interactif entre deux ensembles constitués par un (ou des) sociosystèmes(s) et un (ou des) écosystèmes(s) naturel(s) et/ou artificialisé(s) s'inscrivant dans un espace géographique donné et évoluant dans le temps » (Lévêque *et al.* 2003, p. 121).
3. La direction Espaces verts, Paysages et Biodiversité (DEV) d'Aix-en-Provence est une direction technique rattachée à la DGST Adjoint Infrastructures et Déplacements. Comptant une cinquantaine d'agents sur le terrain et une quinzaine dans les bureaux, elle a pour vocation de gérer, protéger, développer et promouvoir le patrimoine végétal et paysager aixois. Son bureau d'études comprend quatre agents, dont un paysagiste concepteur issu de l'École nationale supérieure de paysage (site de Marseille), Simon Melling, recruté en 2018.
4. Kano Tanshū est une figure majeure de l'art du théâtre nō auquel il a consacré sa vie. Élevé au rang de « Trésor national vivant » dans son pays, celui-ci a également été nommé commandeur des Arts et des Lettres à titre posthume en France.
5. Cf. le site Internet de la ville d'Aix-en-Provence : <https://www.aixenprovence.fr/Jardin-japonais>, consulté le 14 novembre 2023.
6. Le paysagiste concepteur de la DEV en charge de la conception de ce jardin japonais évoque même à ce propos la quasi-« carte blanche » qui lui a été laissée (entretien paysagiste concepteur DEV).
7. L'accompagnement offert à ces deux villes par Kumamoto a été mis en avant comme « Best practice 2021 » dans la catégorie « Regional revitalization, tourism, and agriculture and forestry » par le Council of Local Authorities for International Relations (CLAIR), fondation reconnue d'utilité publique au Japon, créée en 1988 afin de promouvoir l'internationalisation des collectivités locales japonaises (<https://www.clair.or.jp/e/bestpractice/bestpractices-2021.html>, consulté le 14 novembre 2023).
8. L'exemple du pavillon de thé présent au sein du parc Borély de Marseille, seulement accessible sur réservation et jauge limitée dans le cadre de la visite du jardin botanique, a notamment été cité à l'appui de ce choix (cf. entretien directrice DEV).
9. <https://www.aixenprovence.fr/Les-jeux-aquatiques-aixois>, consulté le 15 novembre 2023.
10. Apparue en France à la fin des années 1980, le modèle de la gestion dite « différenciée » se pose comme une forme de gestion des espaces verts et des parcs publics alternative aux modes de

gestion horticole hérités de l'après Seconde Guerre mondiale (Mehdi et *al.*, 2012), à la fois plus sobre, plus raisonnée et plus adaptative aux caractéristiques et usages des sites considérés.

11. Traduction des auteurs.

12. Traduction des auteurs.

13. Traduction des auteurs.

---

## RÉSUMÉS

Alors que la diffusion du jardin japonais à l'international témoigne des logiques de circulation des modèles à l'œuvre dans le champ de l'aménagement, en même temps qu'elle interroge la diversité de ses déclinaisons territoriales, cet article s'intéresse aux formes prises par ce style caractéristique de jardin dans un contexte méditerranéen. Ce dernier, par la rudesse de son climat, contraint en effet la réalisation des copies pures et simples. Force est alors de se demander si le jardin japonais ne constitue pas un modèle d'aménagement mondialisé susceptible de faire l'objet d'hybridations avec d'autres cultures et arts des jardins ? Fruit d'une double rencontre, entre des influences de conception japonaises et un contexte méditerranéen d'insertion, d'une part, et entre des savoirs et savoir-faire jardiniers français et japonais d'autre part, le récent jardin japonais d'Aix-en-Provence, inauguré en 2021, apparaît comme un cas d'étude propice à de telles investigations. Le présent article se propose alors d'analyser les formes d'hybridation dont celui-ci est porteur, du triple point de vue de sa conception, de sa composition spatiale et de sa réception auprès de ses usagers.

While the international presence of the Japanese garden bears witness to the dissemination of models in landscape architecture, it also raises the question of the diversity of its territorial variations. This article looks at the forms taken by this characteristic style of garden in a Mediterranean context. The harshness of the Mediterranean climate makes it difficult to simply copy Japanese garden designs. The question then is whether the Japanese garden is a global model capable of being hybridised with other cultural elements and garden arts. The recently created Japanese garden in Aix-en-Provence, inaugurated in 2021, is the fruit of the influences of Japanese design and the Mediterranean context while combining French and Japanese gardening knowledge and know-how. It would appear to be a good case study to investigate this question. The aim of this article is to analyse the forms of hybridisation that this garden embodies from three perspectives: its design, its spatial composition and the way it is received by its users.

## INDEX

**Keywords** : Japanese gardens, Mediterranean, Aix-en-Provence, design, the dissemination of models

**Mots-clés** : jardin japonais, Méditerranée, Aix-en-Provence, conception, circulation des modèles

## AUTEURS

### **BENOÎT ROMEYER**

Benoît Romeyer est maître de conférences en urbanisme et aménagement à l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional, Aix-Marseille université, LIEU. Ses recherches concernent l'aménagement du réseau viaire, la conception des espaces publics et la planification paysagère.

benoit.romeyer[at]univ-amu[dot]fr

### **JEAN-NOËL CONSALÈS**

Jean-Noël Consalès, maître de conférences HDR en géographie et en aménagement du territoire à l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional, Aix-Marseille université, CNRS, TELEMME. Ses recherches portent sur les relations ville/nature, notamment au prisme de l'écologie et de l'agriculture urbaines.

jean-noel.consales[at]univ-amu[dot]fr